



**Communiqué de Presse
du 5 nov. 2021**

Le 5 nov. 2021, à Bordeaux, l'ordre des médecins ...

... tente de se refaire une santé !

Après avoir examiné une série de signalements et de plaintes, le conseil national de l'ordre des médecins a décidé fin 2020 de saisir ses chambres disciplinaires ou de s'associer à des plaintes en cours déposées contre plusieurs médecins, relatives aux « normes à suivre en temps de COVID19 ». Ce 5 nov. 21, c'est au tour de Didier RAOULT ; « son » ordre départemental des Bouches du Rhône est également impliqué dans le processus disciplinaire qui aurait dû se tenir à Marseille, devant la chambre régionale de première instance.

La délocalisation à Bordeaux pour soi-disant dépassionner les débats, tente d'effacer la situation ordinaire provençale catastrophique qui a défrayé la chronique depuis 2015 :

- **lutte des clans** (ZATTARA-COULANGE-ALESSANDRINI) à l'intérieur de l'ordre départemental avec démissions diverses, dissolutions, plaintes internes, coup de force avec changement de serrures... ! (cf doc.1 joint)

- **scandales financiers et immobiliers** dénoncés par la Cour des Comptes en décembre 2019 avec gaspillage de millions d'euros aux dépens des médecins cotisants, notamment pour les villas Nadar and Co... (cf doc.2 joint).

Cet ordre des médecins va donc tenter de se présenter ce jour comme le « garant des bons comportements professionnels dans l'intérêt des patients » et va nous affirmer une fois de plus qu'il est indispensable pour « faire le ménage dans la profession », sanctionner équitablement les déviants et les malhonnêtes, mieux que notre système judiciaire républicain...

Il ne nous dira pas que le bilan de sa justice d'exception s'avère catastrophique avec :

- de multiples décisions dans le domaine de la santé au travail où il met à mal l'indépendance des médecins et le respect du secret médical ;
- des décisions caricaturales dans le domaine des signalements de maltraitances d'enfants (cf affaire Eugénie IZARD) ;
- sa protection de nombreux médecins prédateurs sexuels avec négligence de la parole des victimes ...les affaires s'accumulent et apparaissent au grand jour...l'ordre des médecins, selon certains médias, est considéré comme « machine à blanchir les agresseurs »... !

Nous venons donc une fois de plus donner écho à cette contestation grandissante d'une institution déconsidérée et exiger la fin de cette juridiction d'exception, partielle et sélective, pratiquant des dérives communautaristes inacceptables (dont « l'omerta confraternelle ») qui nous amènent « du pair au pire ».